juillet 1982/N°15

DE TURQUIE

Bulletin d'Information de l'Amicale France-Turquie.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ



TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

250 000 A PARIS POUR LA PAIX

■ éditorial

Le projet de la Constitution de la République de Turquie vient d'être rendu public.
Celui-ci est destiné à la discussion de l'Assemblée Consultative désignée par la junte militaire, "le Conseil National de Sécurité", qui doit en dernière instance, décider de présenter ce texte au suffrage universel.
Les premières réactions sont sévères. En premier lieu, seuls 2 des 15 membres de la commission chargée de préparer le projet de la Constitution souscrivent totalement sous ce texte. Les autres ont des critiques à faire...
Ensuite, de nombreuses réactions voient le jour malgré les communiqués n°52 et 65 de la dictature militaire qui interdisent le débat politique. Parmi ces réactions, on observe celle qui demande l'abolition de ces communiqués pour "un débat libre".
La presse reflète les critiques des personnalités qui sont pourtant loin d'être accusées des articles 141, 142, 146 etc... c'est-à-dire du terrorisme, du communisme, du séparatisme, en un mot de la subversion ! Le reproche essentiel est dans le domaine des libertés : en Turquie toutes les libertés existeront... avec un grand "MAIS" pour chacune d'entre elles ! En effet, les démocrates de Turquie ne se sont pas trompés. Cette "constitution" a une mission bien précise transformer la dictature militaire en une dictature civile d'apparence parlementaire.



Evren : Les libertés individuelles ne sont pas illimitées

Nota : "De Turquie" reviendra sur ce sujet dans ses prochains numéros.

■ actualité en bref

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ

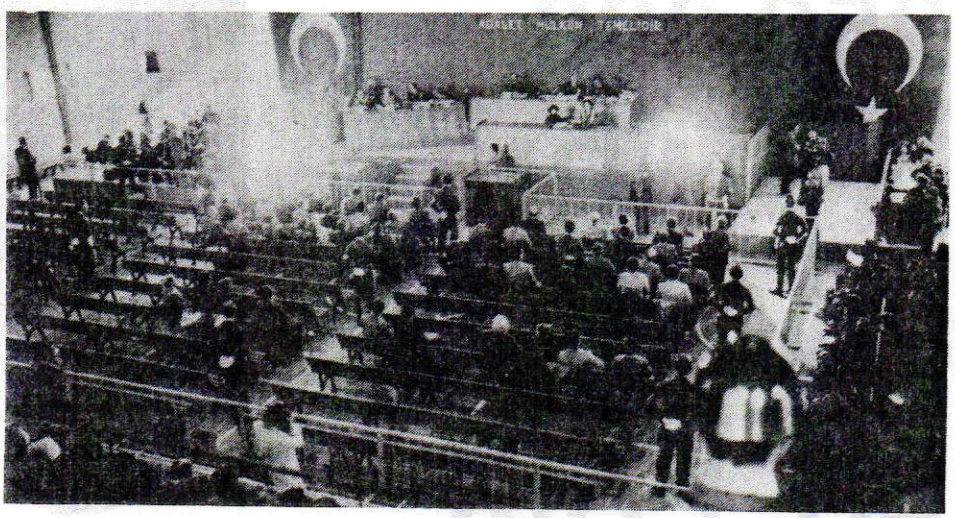
PROCÈS DISK : L'INTERROGATOIRE PIÉTINE

L'interrogatoire de M. Basturk, président de la Disk, aura duré trois mois. Des audiences pénibles pour M. Basturk, au cours desquelles le juge et le procureur ont tenté sans cesse de lui faire avouer « les crimes du syndicalisme et ses étroites liaisons avec la politique ». C'est désormais M. Isıklar, secrétaire général, qui est interrogé. M. Takkeci, procureur, a été démis de ses fonctions. Sans doute avait-on besoin d'un bouc émissaire pour l'opinion publique.



LES OBSERVATEURS FONT LE POINT

Le 9 juillet 1982, s'est tenue au Palais du Luxembourg une Conférence de Presse sur la Turquie, à l'initiative des organisations démocratiques de différents pays européens ayant envoyé des observateurs au procès de la DISK.
On retiendra des déclarations faites lors de cette conférence :
- les difficultés croissantes rencontrées par les observateurs pour suivre ce procès (fouilles, escorte d'hommes armés, loi interdisant les contacts entre Turcs et organisations étrangères...) - le caractère parfaitement légal de l'activité de la DISK et de ses fédérations avant le coup d'état,
- le bafouement des droits les plus élémentaires de la défense (dont l'arrestation du batonnier Apaydin)
- l'utilisation de la torture lors de la période de garde à vue pour extorquer des aveux et la falsification des déclarations faites en public par les accusés,
- l'accusation demande en fait la peine de mort pour ce qui fut l'exercice de droits syndicaux et démocratiques universellement reconnus.
Le rapporteur souligna la volonté de militaires de faire de ce procès celui de tous les travailleurs et démocrates de Turquie, mais aussi de se servir du bruit fait autour de cette mascarade pour masquer une multitude d'autres procès de démocrates.
En conclusion la nécessité de la solidarité morale et matérielle de tous les démocrates européens fut rappelée avec la force et la conviction du vécu par les organisateurs de la Conférence de Presse.



LA TURQUIE DEVANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME



Le jeudi 1er juillet 1982 le gouvernement français déposait une plainte devant la commission européenne des Droits de l'Homme portant sur la gravité de la situation en Turquie. Au cours de cette même journée quatre autres pays (les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Norvège) ont effectué la même démarche rendant compte d'une situation pour le moins préoccupante. Ces pays se sont appuyés sur des dossiers déjà lourds d'arrestations, de procès, de tortures...

Cette démarche - si elle aboutit - pourrait se concrétiser par une solidarité plus active des gouvernements européens vis à vis du peuple de Turquie.

Une initiative qui en appelle d'autres

REPRISE DU PROCÈS CONTRE LE COMITÉ DE LA PAIX DE TURQUIE

Après une première audience le 24 juin, lors de laquelle le procureur a lu l'acte d'accusation, le procès intenté contre les vingt-sept dirigeants emprisonnés du Comité de la Paix de Turquie a repris. On a les plus grandes inquiétudes sur l'état de santé, suite à l'incarcération, de plusieurs d'entre eux, et en particulier de M. Mahmut Dikerdem, son président.

M. ECEVIT CONDAMNÉ A NOUVEAU A DEUX MOIS DE PRISON

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI • TÜSTAV ARŞİVİ



Bulent Ecevit

Jugé pour avoir accordé des entretiens à divers journalistes étrangers « où il a porté atteinte à l'unité nationale et au régime actuel auprès des pays étrangers » (selon les termes du procureur militaire), M. Bulent Ecevit, ancien premier ministre, a de nouveau été condamné à deux mois et sept jours de prison.

D'autre part, les 135 anciens parlementaires du Parti Républicain du Peuple se sont vu interdire de quitter le pays, sous prétexte de l'enquête ouverte contre toutes les instances dirigeantes de ce parti. Ce jugement à effet rétroactif est un nouvel exemple, après le procès Disk, où la juridiction universellement reconnue est bafouée de façon flagrante.

FAILLITE DE LA PLUS GRANDE BANQUE PRIVÉE, DÉMISSION DU VICE-PREMIER MINISTRE



Après 31 mois de responsabilité au plus haut niveau de l'État, M. Özal, l'« architecte » des mesures économiques du 24 janvier 1980, vient de donner sa démission du gouvernement. Il était ministre d'État, chargé de la question économique, vice-premier ministre. Cette démission intervient à un moment où le redressement économique tant clamé, malgré une austérité croissante, ne se montre pas. La situation de l'ensemble des couches de la population – y compris artisans, commerçants, petits patrons, etc. – s'aggrave au contraire.

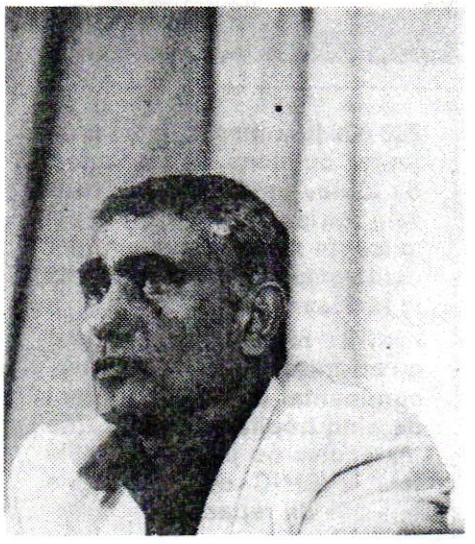
L'annonce de la faillite de la plus grande banque privée, Kastelli, aura sans doute servi de détonateur. Son directeur, M. Ösden, s'enfuit début juin en Suisse avec 120 milliards de livres turques, représentant le bien de 220 000 épargnants. Ce fut là le point de départ de ce scandale. L'État garantit l'argent subtilisé. Cependant, un mois plus tard, aucune solution réelle n'était aportée. M. Özal, ainsi que le ministre du budget, déclaraient alors leur désaccord avec certaines prescriptions et proposaient leur démission... qui fut acceptée.

C'est le conseiller économique personnel du général Evren, M. A.B. Kafaoglu (ancien collaborateur de M. Demirel et homme du patronat du « Grand Duché d'Istanbul ») qui devient ministre du budget, le poste de vice-premier ministre étant supprimé.

"YOL" : LA PALME D'OR A CANNES

Le film turc "YOL" (La Voie) de Yılmaz Güney fut une véritable révélation au 35e festival de Cannes. Il a été couronné de succès, à la fois par sa pureté, sa force et la recherche de son scénario, scénario d'ailleurs écrit en prison, et, ainsi, inspiré par des expériences vécues. Le film est le récit de plusieurs aventures vécues par cinq personnes en permission.

Les cinq récits se confondent dans des situations dramatiques où la mort se profile dans trois d'entre eux. Le film remarquable est le constat d'une société prisionnière du sous-développement économique et d'un patronat agressif.



Y. Güney

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

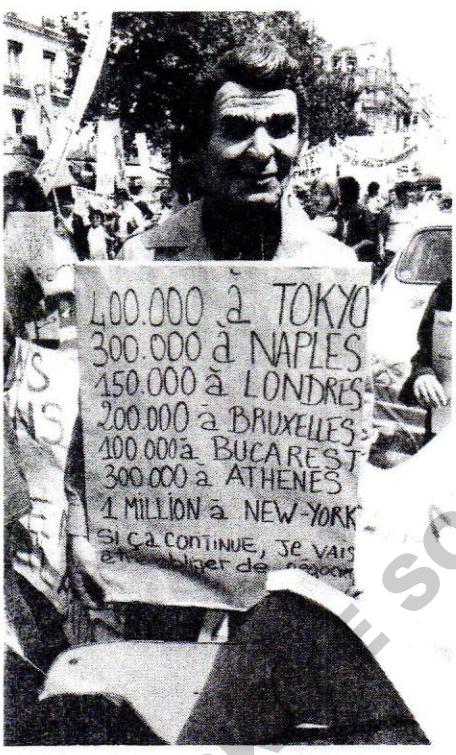
■ échos de l'amicale

VIGILANCE ET SOLIDARITE

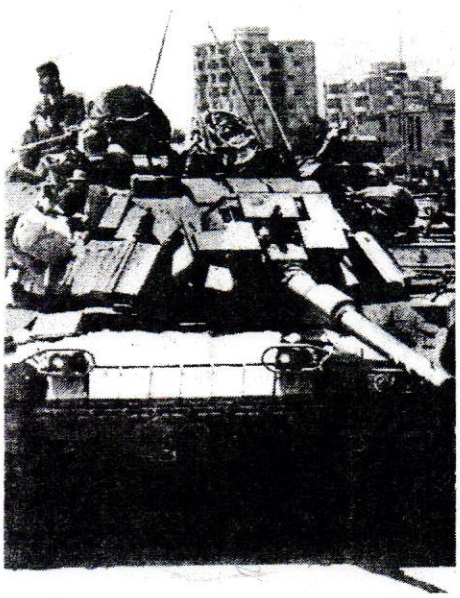
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV
ARŞİVİ

Vigilance et solidarité sont les maitres-mots de notre Amicale en ces mois d'été qui incitent pourtant à l'oubli de tous soucis, à la détente, au bonheur de vivre.
Vigilante, notre Amicale l'est quand il s'agit de sauvegarder la paix.
C'est pourquoi, le 20 juin dernier, notre Amicale s'est associée à l'Appel des Cent en appelant ses adhérents et sympathisants à participer massivement à la "Marche pour la Paix" de Paris, afin de dire *"Non à l'impérialisme américain qui n'hésiterait pas à mettre l'Europe à feu et à sang pour surmonter sa crise dont il a l'entière responsabilité, pour dire NON à l'installation des "forces d'intervention rapide américaines en Turquie, pour dire NON à l'OTAN"*, ainsi que notre refus *"de mettre dos-à-dos la politique agressive de l'OTAN et la politique défensive du pacte de Varsovie"*.





Nous ne reviendrons pas ici sur l'ampleur et le succès de cette manifestation qui sont encore dans la mémoire de chacun de nous.
Solidarité aussi car l'AFT ne veut pas et ne fera pas partie de ceux qui se taisent devant l'agression israélienne au Sud-Liban. Notre association l'a fait savoir à l'ambassadeur d'Israël à Paris en *"exigeant le retrait immédiat, complet, et sans condition des troupes israéliennes"*.



véhicules militaires israéliens

250 000 hommes et femmes de toutes opinions, de tous âges, de toutes professions ont envahi Paris le 20 juin, à l'appel lancé un mois auparavant par cent personnalités pour la paix et le désarmement.

Faut-il rappeler cependant qu'un missile nucléaire intercontinental coûte l'équivalent de cinq hôpitaux ou soixante dix écoles ou cinquante mille fois le SMIC ou bien trente millions de repas.

COMITE D'HONNEUR

La constitution du Comité d'Honneur de notre Amicale se poursuit, malgré la période estivale.
Que soient ici, une nouvelle fois, remerciées les personnalités qui ont déjà répondu favorablement à notre appel.
La création et le lancement de ce Comité d'honneur marquera, dans les prochains mois, un temps fort dans les activités de notre association et impulsera, nous en sommes certains, de nouvelles actions de solidarité avec le peuple de Turquie.

COMITES LOCAUX

L'AFT travaille toujours activement à la mise en place de ses Comités locaux.
Ces derniers, dont la mise en place devrait intervenir prochainement, permettront à tous les amis de la Turquie de participer activement et massivement aux actions de solidarité lancées par notre Amicale, mais également de mieux faire connaître et aimer ce pays et ce peuple qui subit depuis le 12 septembre 80 une dictature militaire féroce soutenue ouvertement par l'impérialisme américain.
Amis de la Turquie, lisez attentivement nos prochains bulletins dans lesquels vous trouverez la liste des Comités locaux auxquels vous pouvez adhérer.
Venez nombreux vous joindre à nous.

J'ADHERE A
Amicale France-Turquie
33, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Adresse _____
_____
Département _____

DE TURQUIE : Bulletin d'Information de l'AFT
Directrice de la Publication : Nil YALTER
Rédactrice en chef : Viviane DEDE
Administration : 33, rue de la Grande-aux-Belles 75010 Paris
Imp. Spéc. AFT

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI